

11.10.2007 - 07:45 Uhr

bonus.ch: Trop d'assurés hésitent à changer d'assureur-maladie*Lausanne (ots) -*

Malgré une faible hausse des primes, la majorité des Suisses pourraient économiser un montant non négligeable sur leur prime d'assurance.

Fidélité, craintes diverses, tendance à grossir les difficultés administratives en cas de séparation de la base et de la couverture complémentaire, ce sont là les principales raisons d'une réticence au changement de la part des assurés.

La possibilité d'optimiser la franchise, de souscrire à des modèles alternatifs, de remettre en question certaines complémentaires ou d'éliminer toute couverture-accident à double, sont autant de moyens parmi d'autres, qui ne sont pas connus et/ou mis à profit par la plupart des assurés.

Selon deux récentes enquêtes menées auprès des internautes du site comparateur bonus.ch, 55 % d'entre eux se sont déclarés être prêts à adapter leur franchise en fonction de leurs dépenses de santé, et 41 % ont l'intention de renoncer au libre choix du médecin en optant pour un modèle d'assurance alternatif(1) afin de pouvoir réaliser des économies.

Malgré ces chiffres prometteurs on constate, sur la base des éléments enregistrés(1) ces dernières semaines sur le portail bonus.ch, que trop peu d'assurés adaptent leur franchise d'année en année ou optent pour un modèle d'assurance alternatif permettant d'économiser jusqu'à 25 %.

A la suite de cette constatation, il paraît utile de rappeler aux assurés les principaux conseils pour réaliser des économies.

Choisir un modèle d'assurance alternatif(2)

L'assuré peut renoncer au libre choix du médecin en souscrivant un modèle d'assurance HMO ou du médecin de famille. Avec ces modèles, l'assuré doit en premier lieu consulter son médecin de famille, sauf en cas d'urgence. Les personnes qui choisissent un modèle alternatif peuvent économiser entre 5 et 25 % sur leur prime.

Changer sa franchise

Pour les personnes ayant peu de dépenses de santé, il peut être intéressant de choisir une franchise plus élevée. Jusqu'à 50 % d'économie sur la prime.

Changer d'assureur en assurance de base

Exemple : potentiel d'économie pour un adulte avec une franchise de 300 :

Jusqu'à CHF. 1608.- par an pour le canton de Genève

Jusqu'à CHF. 1855.- par an pour le canton du Jura

Jusqu'à CHF. 1792.- par an pour le canton de Vaud

Jusqu'à CHF. 1744.- par an pour le canton de Neuchâtel

Jusqu'à CHF. 1490.- par an pour le canton de Fribourg

Jusqu'à CHF. 1199.- par an pour le canton du Valais

www.bonus.ch met à disposition des internautes un outil facile d'accès pour comparer les primes en fonction de leur situation personnelle, avec une possibilité simplifiée de demander une ou plusieurs offres d'assurance.

Un plus grand nombre de changements seraient bénéfiques pour la concurrence entre caisses-maladie, ceci dans le but de produire des primes plus basses.

Malgré une encourageante faible hausse de primes, considérée en moyenne, certains assurés risquent d'être surpris en recevant leur décompte de prime dans la deuxième moitié du mois d'octobre. En effet bonus.ch a identifié des variations de primes dépassant largement 5 %.

(1) Tableaux détaillés :

http://www.bonus.ch/NewsSrc/2007/pdf/FranModA_F.pdf

(2) Définition des modèles d'assurance alternatifs :

<http://www.bonus.ch/Pag/Assurance-maladie/Modeles-assurance-alternatifs.aspx>

Contact:

bonus.ch S.A.
Patrick Ducret
Ch. de Rovéréaz 5
1012 Lausanne
Tél.: +41/21/312'55'91
E-Mail: ducret@bonus.ch

Cette annonce peut être consultée sous <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100546818>